



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 833 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, selon la SAAQ, il y a 5 490 000 véhicules automobiles au Québec sur la route et en estimant que chaque véhicule utilise environ 4 à 5 bidons de lave-glace par année – donc 22 à 25 millions de bidons par année – si l'on mettait bout à bout ces bidons nous parcourions la distance de 4 068 km, soit plus que la distance entre Québec et Calgary;

CONSIDÉRANT QUE nous utilisons trop de plastique à usage unique;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux emballages plastiques ne rejoignent pas le recyclage, se retrouvant ainsi à la poubelle ou, pire encore, dans notre environnement;

CONSIDÉRANT QUE nous utilisons de nombreux bidons de lave-glace chaque hiver;

CONSIDÉRANT QU'il existe des systèmes de remplissage de lave-glace, évitant ainsi l'usage de bidons;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement d'obliger les bannières de produits pétroliers à installer une station de remplissage de lave-glace en vrac accessible pour tous en facturant au remplissage ou à la quantité, selon l'installation choisie.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Marie Montpetit
Députée de Maurice-Richard


Date de signature de l'extrait